BAC DE SES · SESSION 2024

Dissertation

Centres étrangers (groupe 1) | Jour 1 | 24-SESJ1G11 | Croissance économique

Quelles sont les sources de la croissance économique ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.

Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quelles sont les sources de la croissance économique ?

DOCUMENT 1

Taux de croissance du Produit Intérieur Brut (en %)
et contributions à la croissance (en points de %) en 2018

Corée du Sud	**Taux de croissance du PIB**	**2,9**
	Contribution du facteur travail	-0,6
	Contribution du facteur capital	1,2
	Contribution de la Productivité Globale des Facteurs	2,3
Japon	**Taux de croissance du PIB**	**0,6**
	Contribution du facteur travail	0,0
	Contribution du facteur capital	0,2
	Contribution de la Productivité Globale des Facteurs	0,4
Israël	**Taux de croissance du PIB**	**4,1**
	Contribution du facteur travail	1,0
	Contribution du facteur capital	1,3
	Contribution de la Productivité Globale des Facteurs	1,7
Suède	**Taux de croissance du PIB**	**2,0**
	Contribution du facteur travail	1,1
	Contribution du facteur capital	1,0
	Contribution de la Productivité Globale des Facteurs	-0,2
États-Unis	**Taux de croissance du PIB**	**2,9**
	Contribution du facteur travail	1,3
	Contribution du facteur capital	0,8
	Contribution de la Productivité Globale des Facteurs	0,8
France	**Taux de croissance du PIB**	**1,9**
	Contribution du facteur travail	1,1
	Contribution du facteur capital	0,8
	Contribution de la Productivité Globale des Facteurs	0,1

Source : D'après OCDE, 2023.

Note : le total ne correspond pas toujours à la somme des contributions du fait des arrondis.

DOCUMENT 2

Dépenses de Recherche-Développement (en % du PIB) et nombre de chercheurs (pour mille actifs) de quelques pays en 2020

	DIRD* (en % du PIB) en 2020	**Nombre de chercheurs pour mille actifs** en 2020
Corée du Sud	4,8	16,6
Japon	3,3	10,1
Allemagne	3,1	10,0
États-Unis	3,5	10,0
Irlande	1,2	10,8
France	2,3	11,4

Source : OCDE, 2023.

* DIRD : la Dépense Intérieure de Recherche-Développement correspond à l'ensemble des moyens financiers mobilisés pour effectuer des travaux en Recherche-Développement. Elle est exprimée en % du PIB du pays.

DOCUMENT 3

Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB) et PIB par habitant (en dollars constants de 2015) de quelques pays

		2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Haïti	DPE(*)	1,9	1,4	1,5	1,6	1,8
	PIB par habitant	1 406	1 411	1 427	1 431	1 388
Tchad	DPE(*)	2,4	2,3	2,5	2,3	2,4
	PIB par habitant	774	703	660	653	653
Israël	DPE(*)	5,9	5,9	6,1	6,1	6,1
	PIB par habitant	36 207	37 109	37 953	38 744	39 591
Nouvelle-Zélande	DPE(*)	6,3	6,4	6,3	6,0	5,2
	PIB par habitant	38 631	39 209	39 752	40 422	40 757
France	DPE(*)	5,5	5,4	5,5	5,4	5,4
	PIB par habitant	36 653	36 957	37 694	38 260	38 832
États-Unis	DPE(*)	5,0	4,8	5,1	4,9	5,0
	PIB par habitant	56 763	57 293	58 208	59 607	60 698

Source **:** D'après la Banque Mondiale, 2023.

* DPE : Dépenses Publiques d'Éducation. Les dépenses publiques d'éducation désignent les dépenses directes des établissements d'éducation ainsi que les subventions versées aux ménages. Elles sont exprimées en % du PIB du pays.

DOCUMENT 4

L611-1. Toute invention peut faire l'objet d'un titre de propriété industrielle délivré par le directeur de l'Institut national de la propriété industrielle qui confère à son titulaire [...] un droit exclusif d'exploitation. […]
L611-2. Les titres de propriété industrielle protégeant les inventions sont :
1° Les brevets d'invention, délivrés pour une durée de vingt ans à compter du jour du dépôt de la demande ;
2° Les certificats d'utilité, délivrés pour une durée de dix ans à compter du jour du dépôt de la demande ;
3° Les certificats complémentaires de protection rattachés à un brevet dans les conditions prévues à l'article L. 611-3, prenant effet au terme légal du brevet auquel ils se rattachent pour une durée ne pouvant excéder sept ans à compter de ce terme et dix-sept ans à compter de la délivrance de l'autorisation de mise sur le marché mentionnée à ce même article. […]
L611-10. 1. Sont brevetables, dans tous les domaines technologiques, les inventions nouvelles impliquant une activité inventive et susceptibles d'application industrielle.

Source : *Code de la propriété intellectuelle*, Article L-611.